

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, lundi 10 juillet 2023

Conseil du fleuve Maroni 2023

La coopération transfrontalière avec le Suriname continue

Le Conseil du Fleuve Maroni s'est réuni à Saint-Laurent du Maroni, le 6 juillet 2023. Les deux parties se sont rencontrées en bilatéral :

Pour la partie française, la coordination était assurée par le sous-préfet de Saint-Laurent du Maroni, entouré des représentants des services de l'État, des élus et chefs de service chargés de la coopération régionale pour la Collectivité Territoriale de Guyane, de la Communauté de Communes de l'Ouest guyanais, ainsi que de l'Ambassadeur de France à Paramaribo, et le député Davy Rimane.

Pour la partie surinamaise, la coordination était assurée par Mme Bradley, Secrétaire Permanente chargée de la Coopération Internationale et Mme Deel, Consule Générale, du Ministère surinamais des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération internationale.

Le dernier Conseil du Fleuve s'était tenu en 2022 en format restreint à Paramaribo. L'organisation de cette deuxième réunion restructurée, en France, a permis d'intégrer des acteurs associés à la coopération, tels que le Procureur de la République, les communes et la Chambre de Commerce et de l'Industrie. Les échanges engagés durant l'année scolaire ont été enrichis, et des groupes de travail prioritaires pour l'année 2023-2024 ont été identifiés.

Quatre points principaux ont été abordés :

- le développement de l'activité économique transfrontalière : l'enregistrement des pirogues et la construction de la cale d'Albina.
- les questions environnementales : l'économie circulaire, la transition vers une mine responsable, la prévention et la gestion des inondations, et l'aménagement des sauts,
- les questions sociales : la coopération entre le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais et l'hôpital Marwina d'Albina,
- la coopération policière et douanière.

Cette rencontre a permis des avancées, comme la construction de la nouvelle cale d'Albina pour la fin de l'année 2023, ainsi que le renforcement de l'Hôpital Marwina d'Albina, ayant accueilli une dizaine de patients du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais, et bénéficiant d'un accompagnement financier de l'Agence française de développement.

Les deux parties ont pu présenter leur réglementation en matière maritime, douanière et minière, mais également les études sur la gestion des déchets sur les deux rives du Maroni et l'aménagement des sauts sur le Tampok et la Lawa.

La sécurité des populations est un enjeu identifié dans chacune des thématiques. En outre, la ratification de l'accord de coopération policière en 2022 aspire à une coopération renforcée en matière policière voire judiciaire, à condition que les accords d'entraide judiciaire et du tracé de la frontière de 2021 soient à leur tour ratifiés.

Pour finir, les deux coordinateurs, Monsieur Lotigie, Sous-Préfet de Saint-Laurent du Maroni, et Mme Bradley, Secrétaire permanente du Ministère surinamais des Affaires étrangères, remercient l'intérêt exprimé par les acteurs des deux rives et se réjouissent de continuer le travail d'équipe progressif.

Contact presse:

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr